

Intersyndicale FSU - FO - CGT - CFDT du Cambrèsis

6 NOVEMBRE

**CAMBRAI 14h30 devant la sous-préfecture
Journée nationale de manifestations**

Même si la loi venait à être promulguée... la mobilisation doit se poursuivre !!

Contrairement à ce que le gouvernement souhaiterait faire croire, la loi de réforme des retraites n'est pas encore « bouclée ».

Le recours devant le Conseil Constitutionnel, qui doit être introduit par les élus de Gauche suite au vote des deux assemblées, suspendra la promulgation aux alentours du 15 novembre. Car le Président de la République ne pourra promulguer la loi que si le texte est validé par le Conseil.

Il doit donc attendre l'examen et la décision du Conseil Constitutionnel, et sous réserve qu'aucune censure partielle ou totale ne soit apportée au texte, ce qui obligerait à la réécriture de la loi.

Au-delà de ce processus, il restera à formaliser et publier les décrets d'application de la loi.

Le Gouvernement ne peut donc s'abriter derrière le vote du Parlement, pour clore le débat sur les retraites et dissuader les millions d'opposants à cette réforme de poursuivre la mobilisation et de manifester le 6 novembre.

Les salariés, retraités, privés d'emploi, les jeunes... sont appelés à élargir et à amplifier la mobilisation pour qu'elle soit déterminante.

Une autre réforme JUSTE ET EFFICACE EST POSSIBLE !

Exigeons un autre partage des richesses créées par les salariés ! Le projet de loi de réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés (22,6 milliards d'euros pour les salariés contre 4,4 milliards pour les entreprises et hauts revenus).

**Le 6 novembre, je descends dans la rue...
pour l'avenir de ma retraite et celle de mes
enfants !**